

AGNIESZKA MYNART

RELATION DE CONSÉQUENCE – RELATION CACHÉE
ANALYSE DU DISCOURS BIOÉTHIQUE
POLONAIS, FRANÇAIS ET ITALIEN

CONSEQUENCE RELATION – HIDDEN RELATION
THE ANALYSIS OF BIOETHICS DISCOURSE IN POLISH, FRENCH AND ITALIAN*

A b s t r a c t

The main purpose of the following article is to analyze the ways of expressing the consequence relation in the bioethics discourse (here, this is the encyclical of Paul VI *Humanae vitae*). Having defined it initially as the boundary term (not only linguistic but also logical) the next step is to present the methods used by the author in the study of the analyzed text. This analysis is to discover the structures i.e. *subiectum ab praedicatum* that allow the transition from language to reality. The third part constitutes the analysis of the encyclical texts in three languages (Polish, French and Italian), with particular emphasis on lexical resources used to express the real consequences of an existing relationship on the line God – life – man.

Key words: relation, consequence relation, structure *subiectum ab praedicatum*, bioethics.

Comme nous présenterons dans cette communication l'analyse du discours bioéthique, il nous semble utile de commencer par définir brièvement ce qu'est la bioéthique et de quoi elle s'occupe. Suivant la définition donnée par T. Ślipko (1988) c'est une section de l'éthique philosophique qui a pour but d'évaluer les notes et les normes morales valables dans le domaine des actions humaines concernant sur l'intervention dans les situations limotrophes du début, de la persistance et de la fin de la vie humaine¹. La bioéthique est donc l'éthique orientée vers la vie.

AGNIESZKA MYNART – maîtrise en philologie romane ; adresse pour correspondance – e-mail : aggua@interia.pl

¹ T. Ślipko 1988 : 16 : « dział filozoficznej etyki szczegółowej, która ma ocenić oceny i normy moralne ważne w dziedzinie działań ludzkich, polegających na ingerencji w granicznych sytuacjach powstawania życia, jego trwania i śmierci ».

Le discours bioéthique que nous analyserons est un des documents les plus importants de la bioéthique catholique – la lettre encyclique du pape Paul VI *Humanae vitae* (1968). Ce texte parle des principes moraux dans le domaine de transmission de la vie humaine; il a été écrit en latin et, ensuite, traduit en langues nationales. Dans notre communication nous nous occuperons des textes en polonais, en français et en italien. L'analyse des textes parallèles nous permettra de distinguer des différences sémantiques existantes entre eux de même que voir quelle est la qualité de la traduction spécialisée en bioéthique catholique. Notre analyse ne touchera qu'un aspect particulier, à savoir les expressions concernant la transmission de la vie.

Premièrement nous voudrions définir ce qui est la vie. D'après *Encyklopedia Bioetyki* sous la rédaction d'A. Muszala (2005) c'est une valeur fondamentale de l'homme comme personne, en plus, c'est un trait ontologique de l'homme. La vie est aussi le don de Dieu. Dans son existence la vie est un mouvement (de hébreu *ruah*, souffle), le souffle de Dieu donné à l'homme. Et c'est précisément cette réalité, étroitement liée à la personne humaine, est exprimée par les mots *życie* en polonais, *vie* en français et *vita* en italien.

Le document analysé est concentré sur le sujet de la transmission de la vie. Le Pape s'adresse avant tout aux époux pour indiquer l'importance de l'amour conjugal et de l'acte conjugal, qui constituent les moyens de collaboration avec Dieu dans la mission de transmettre le don de la vie. Alors, la vie est présentée avant tout comme le don de Dieu, mais aussi comme le devoir. Les époux, collaborant avec Dieu, doivent transmettre ce don, en prendre soin et élever de nouvelles générations (cf. n°10).

La vie comme entité qui existe réellement et qui est le don de Dieu à l'homme a donc des conséquences réelles pour l'existence humaine. D'où nous prenons comme objectif de notre article de présenter l'analyse de la relation de conséquence qui se crée en corrélation avec la vie. En examinant le discours sur la transmission de la vie nous aimerions présenter comment est construite dans la langue donnée cette relation de conséquence dont les participants sont Dieu et les époux collaborant ensemble pour transmettre la vie. Nous verrons aussi comment la réalité extralinguistique influence le choix des moyens linguistiques pour exprimer la relation de conséquence.

Dans la première partie nous définirons brièvement la relation de conséquence et nous en présenterons les éléments. Deuxièmement, nous présenterons la méthode de l'analyse discursive dont nous nous servons. Nous parlerons ensuite des moyens de l'expression de la relation de conséquence dans les langues examinées. Enfin, dans la dernière partie, la plus impor-

tante, nous présenterons l'analyse de la relation de conséquence dans le discours bioéthique, à base du texte de la lettre encyclique *Humanae vitae*.

LA RELATION DE CONSÉQUENCE DANS LA PHILOSOPHIE

« La conséquence » est un des termes importants de la logique contemporaine. Une de ses définitions les plus anciennes c'est celle formulée par Aristote (cf. PEF, 2008, entrée : *wynikanie*) : la conséquence est un lien sur le contenu dans lequel ce qui suit est selon le contenu déterminé par ce qui en est la base². La définition la plus vaste se trouve dans *Powszechna Encyklopedia Filozofii* qui affirme que la conséquence c'est une relation entre les événements, propositions, normes qui consiste en ce que si un d'eux a lieu (est vrai, est obligatoire, etc.), le deuxième a lieu aussi (est vrai, est obligatoire, etc.)³. La logique contemporaine (cf. PEF, 2004) distingue la conséquence de l'implication qui n'est que l'appréhension formelle de la relation de la conséquence. (Pour les besoins de l'analyse linguistique je nomme cette relation – relation de conséquence.)

Comme la conséquence est la relation, pour saisir son essence il est nécessaire voir ce qui est la relation et quelles en sont les traits. Nous nous référons à M. Krapiec qui la définit ainsi: « Dans la philosophie, c'est une référence dont le résultat est une manière d'existence entre deux termes »⁴.

La philosophie nous donne encore une autre distinction importante. Il y a deux types de relations: les relations réelles et les relations virtuelles. Les premières se créent entre les entités qui existent réellement, les deuxièmes concernent les notions et sont liées à la cognition. Cette division est importante parce qu'elle nous permet de connaître la réalité et de choisir une façon appropriée d'en parler.

Revenons maintenant à la relation de conséquence. Comme chaque relation, elle peut se créer entre les entités réelles (et être ainsi la relation réelle) ou bien une des entités peut être notion (dans ce cas-là nous avons à faire à la relation de conséquence au niveau logique).

² Cf. PEF, 2008 : « więz treściowa, w której to, co wynika, jest pod względem treści zdeterminowane przez to, co stanowi jego podstawę ».

³ Cf. PEF, 2008.

⁴ Cf. PEF, 2007.

En plus, pour que cette relation existe, l'existence de trois éléments, énumérés par la scholastique médiévale: sujet, objet et raison, est nécessaire.

Ces informations nous permettent de préciser la définition de la relation de conséquence. La relation de conséquence peut se créer sur deux niveaux : réel (événements, personnes) et virtuel (normes, propositions). Si le sujet de la relation existe (a lieu, est obligatoire, etc.), son objet existe aussi (a lieu, est obligatoire, etc.). Et la raison de la relation de conséquence est, suivant la définition donnée par *Powszechna Encyklopedia Filozofii*⁵, son sujet, ou plus exactement certains de ses traits qui déterminent l'existence de l'objet de la relation.

En ce qui concerne la vie, la relation de conséquence (étant la relation réelle) se crée entre Dieu (Donneur de la vie) et homme, et puis entre homme et vie elle-même. Comme la vie est le trait inhérent de l'être humain, la vie constitue en elle-même le sujet de cette relation. Son objet est constitué par les traits de la vie, comme par exemple l'inviolabilité ou la sainteté. Et la raison de la relation de conséquence dans ce cas est le fait que la vie vient de Dieu.

MÉTHODE DE L'ANALYSE DISCURSIVE

Dans nos recherches nous faisons l'analyse du signe linguistique dans le discours en nous basant sur la conception de Z. Harris (1990), P. Lerat (2002) et D. Śliwa (2010).

Z. Harris (1990) a élaboré la méthode transformative de l'analyse du discours. Il transformait les propositions ou syntagmes analysés à l'aide du système approprié des transformations syntaxiques jusqu'aux formes simples des structures prédicatives-argumentales, nommées par lui « phrases – sources ». Les phrases – sources montraient d'une façon claire les informations contenues dans les structures composées analysées.

Le manque essentiel de la méthode harrissienne est le manque de référence à la réalité.

Mais selon D. Śliwa (2010 : 3) « la méthode d'arriver des structures syntaxiques composées et modifiées dans le discours (texte) aux structures syntaxiques de base peut être le moyen d'établir les structures des propositions *subiectum ab praedicatum* sur l'être et d'extraire les caractéristiques transcendées par l'être de même que ses relations avec d'autres,

⁵ Cf. PEF, 2008.

c'est-à-dire le moyen de la description de la réalité connue et de la communiquer à un autre »⁶.

Pour arriver à cet objectif nous analysons un signe linguistique choisi toujours dans son contexte syntaxique, en prenant en compte sa signification de même que sa fonction dans les phrases et les mots qui se lient à lui. Mais nous ne restons pas sur le niveau purement linguistique. Selon la conception néothomiste du signe linguistique (proposée par D. Śliwa, 2010) celui-ci possède trois niveaux (*verbum cordis*, *verbum interus* et *verbum exterior*), et seulement le dernier est consciemment saisi par l'homme dans l'acte de communiquer. Les deux autres ne sont pas les éléments de l'acte de communication mais de l'acte de cognition. D'où, sortant du signe linguistique nous pouvons arriver à l'être qu'il exprime. Cette analyse syntaxico-morphologico-sémantique nous amène aux structures *subiectum ab praedictatum* qui présentent non les relations sur le niveau linguistique mais les relations internes et externes du signe linguistique. L'analyse syntaxique et sémantique nous mène alors à découvrir les structures ontologique de l'entité réelle. Dans ce point nous nous approchons, en tant que linguistes, à la philosophie néothomiste, justement par cette liaison du signe linguistique à l'entité réelle qu'il exprime.

Nous pouvons utiliser la même méthode pour analyser les relations exprimées dans l'acte de communication.

LES MOYENS D'EXPRIMER LA RELATION DE CONSÉQUENCE EN POLONAIS, EN FRANÇAIS ET EN ITALIEN

Pour pouvoir analyser la relation de conséquence sur le niveau discursif il est nécessaire le savoir sur les moyens linguistiques qui l'expriment. Pour les besoins de cet article je les ai divisés en explicites et implicites.

Dans le premier groupe nous trouvons les moyens que l'on peut trouver dans les manuels de grammaire⁷. Ce sont avant tout les connecteurs. Selon la grammaire nous les divisons en connecteurs introduisant les subordonnées

⁶ D. Śliwa, 2010 : « metoda dochodzenia ze struktur składniowych złożonych i zmodyfikowanych w dyskursie (tekście) do podstawowych struktur składniowych źródłowych może być jednak narzędziem ustalania struktur zdań podmiotowo-orzeczeniowych o bycie i wydobywania transcendendowanych przez byt cech oraz jego relacji z innymi, a więc narzędziem opisu poznawanej rzeczywistości i komunikowania jej drugiemu człowiekowi ».

⁷ Pour la liste des élaborations, voir la bibliographie.

ou coordonnées, ou encore une autre partie du discours. Cette division est propre à toutes les trois langues examinées.

Dans ce groupe il y a aussi des lexèmes tels que *konsekwencją tego jest...*, *w konsekwencji* (en français : *la conséquence c'est...*, *en conséquence* ; en italien : *in conseguenza, questa è la conseguenza di...*) et autres, qui ne sont pas énumérés dans les manuels, mais qui indiquent directement le type de la relation.

Parmi les moyens implicites les manuels de grammaire nous signalent la juxtaposition, parfois avec deux points.

Dans la suite de notre article nous voudrions répondre à la question comment la relation de conséquence a été exprimée dans le texte de la lettre encyclique *Humanae vitae*.

RELATION DE CONSÉQUENCE ÉMERGEANT DE LA VIE HUMAINE DANS LA LETTRE ENCYCLIQUE DE PAUL VI

En analysant le texte de l'encyclique nous avons cherché des corrélations causales entre la vie et l'homme. Le premier pas c'était l'analyse du texte sous l'angle de la présence des connecteurs exprimant la relation de conséquence qui lieraient l'homme (les époux) et la vie. Nous ne les avons pas trouvés.

Nous avons fait alors l'analyse des syntagmes verbaux dans lesquels le terme *vie* a le rôle du complément. Au cours de cet examen nous avons cherché des lexèmes qui constituent le sujet du verbe pour extraire des structures *subiectum ab praedicatum* fondamentales. Ce sont elles qui permettent de préciser le type de la relation entre le sujet et le complément. Pour cela nous avons analysé aussi les substantifs introduisant ces syntagmes dans la phrase.

Comme nous avons déjà dit au début, la lettre encyclique *Humanae vitae* est le document sur les principes moraux liés à la transmission de la vie. D'où les syntagmes que l'on peut rencontrer dans le texte parlent justement de la transmission de la vie. Cela est exprimé à l'aide des verbes suivants :

- en polonais : *przekazać życie, wzbudzać nowe życie, zapoczątkować nowe życie, rodzić nowe życie* ;
- en français : *transmettre la vie, susciter de nouvelles vies, engendrer de nouvelles vies, donner la vie, générer de nouvelles vies* ;
- en italien : *trasmettere la vita, suscitare nuove vite, generare nuove vite, dare la vita*.

Déjà au début le pape parle de la transmission de la vie en indiquant que le sujet ce sont les époux, collaborateurs de Dieu-Créateur.

Bardzo doniosły obowiązek przekazywania życia ludzkiego, dzięki któremu małżonkowie stają się wolnymi i odpowiedzialnymi współpracownikami Boga-Stwórcy... (HVPL1)

Le très grave devoir de transmettre la vie humaine, qui fait des époux les libres et responsables collaborateurs du Créateur... (HVFR 1)

Il gravissimo dovere di trasmettere la vita umana, per il quale gli sposi sono liberi e responsabili collaboratori di Dio creatore... (HVIT1)

À l'aide des règles transformatives nous obtenons la structure *subiectum ab praedicatum*:

- en polonais : /Małżonkowie przekazują życie ludzkie/ ;
- en français : /Les époux transmettent la vie humaine/ ;
- en italien : /Gli sposi trasmettono la vita umana/.

Les verbes *przekazać* / *transmettre* / *trasmettere* exprime donc une certaine relation qui existe entre les époux (lexèmes *małżonkowie* / *époux* / *sposi*) et la vie (lexèmes *życie* / *vie* / *vita*).

En continuant notre analyse nous pouvons trouver aussi d'autres syntagmes verbaux ou des substantifs déverbaux montrant la corrélation époux – vie (ce qui est indiqué par la présence de la paire de lexèmes *małżonkowie* – *życie* / *époux* – *vie* / *sposi* – *vita*), par exemple : *wzbudzać nowe życie*, *zapoczątkować nowe życie* en polonais, *susciter de nouvelles vies*, *engendrer une nouvelle vie* en français, *suscitare nuove vite* en italien.

D'autres syntagmes montrent cette relation d'une façon plus générale, comme la relation 'homme – vie', d'où la présence des lexèmes *człowiek* – *życie* / *homme* – *vie* / *uomo* – *vita* : *przekazać życie*, *rodzić nowe życie*, *dać życie* en polonais, *susciter la vie*, *générer de nouvelles vies*, *donner la vie* en français, *suscitare la vita*, *generare di nuove vite*, *dare la vita* en italien.

Ensuite, nous avons analysé les substantifs introduisant les syntagmes verbaux (qui apparaissent dans le texte aussi sous forme nominalisée) avec les termes *życie* / *vie* / *vita*.

Bardzo doniosły obowiązek przekazywania życia ludzkiego, dzięki któremu małżonkowie stają się wolnymi i odpowiedzialnymi współpracownikami Boga-Stwórcy... (HVPL1)

Le très grave devoir de transmettre la vie humaine, qui fait des époux les libres et responsables collaborateurs du Créateur... (HVFR 1)

Il gravissimo dovere di trasmettere la vita umana, per il quale gli sposi sono liberi e responsabili collaboratori di Dio creatore... (HVIT1)

Konsekwentnie, w pełnieniu obowiązku przekazywania życia nie

Dans la tâche de transmettre la vie, ils ne sont par conséquent

Nel compito di trasmettere la vita, essi non sono quindi liberi

<p>mogą oni postępować dowolnie [...] są oni zobowiązani dostosować swoje postępowanie do planu Boga-Stwórcy (HVPL10)</p>	<p>pas libres de procéder à leur guise, [...] mais ils doivent conformer leur conduite à l'intention créatrice de Dieu...</p>	<p>di procedere a proprio arbitrio [...] ma, al contrario, devono conformare il loro agire all'intenzione creatrice di Dio...</p>
	(HVFR10)	(HVIT10)
<p>Jeżeli więc <u>obowiązku przekazywania życia</u> nie chce się pozostać samowoli ludzkiej...</p>	<p>Si donc on ne veut pas abandonner à l'arbitraire des hommes <u>la mission d'engendrer la vie...</u></p>	<p>Pertanto, se non si vuole esporre all'arbitrio degli uomini <u>la missione di generare la vita...</u></p>
(HVPL17)	(HVFR17)	(HVIT17)

Dans les fragments ci-dessus sont utilisés les lexèmes polonais *obowiązek*, français *devoir*, *tache*, *mission* et italiens *dovere*, *compito*, *missione* pour introduire l'expression polonaise *przekazać życie* et les expressions françaises *transmettre la vie*, *engendrer la vie* et italiennes *trasmettere la vita*, *generare la vita*. Le sujet des syntagmes verbaux introduits sont les lexèmes *małżonkowie* / *époux* / *sposi* ou *ludzie* / *hommes* / *uomini*. L'analyse sémantique des substantifs permet de déterminer la relation entre le sujet (époux, hommes) et le complément (vie). Ils montrent l'existence d'un devoir que l'homme possède envers la vie – le devoir de transmettre la vie, d'engendrer cette vie. Et de la définition de la vie (comme entité existant réellement) nous savons qu'elle est le don de Dieu et en même temps qu'elle est le devoir. D'où la conclusion que les lexèmes utilisés expriment la relation de conséquence qui s'est créée entre l'homme (les époux) et la vie.

Bienheureux Jean Paul II a exprimé cette relation d'une façon directe dans son encyclique *Evangelium vitae* (1995) : « Ainsi, l'homme et la femme unis par les liens du mariage sont associés à une œuvre divine : par l'acte de la génération, le don de Dieu est accueilli et une nouvelle vie s'ouvre à l'avenir » (n°43). Cette phrase confirme les résultats de notre analyse linguistique.

En analysant le texte de l'encyclique nous avons aussi rencontré des fragments où les syntagmes verbaux examinés sont introduits à l'aide des lexèmes *zdolność*, *zdolny* (en polonais), *pouvoir*, *disponibilité*, *apte* (en français) et *potere*, *disponibilità*, *atto* (en italien).

<p>...rozum człowieka bowiem odkrywa w <u>zdolności dawania życia</u> prawa biologiczne, które są częścią osoby ludzkiej.</p>	<p>...l'intelligence découvre, dans <u>le pouvoir de donner la vie</u>, des lois biologiques qui font partie de la personne humaine.</p>	<p>...l'intelligenza scopre, <u>nel potere di dare la vita</u>, leggi biologiche che riguardano la persona umana. (HVIT10)</p>
(HVPL10)	(HVFR10)	
<p>...taki akt wzajemnej miłości dokonany z uszczerbkiem dla <u>zdolności przekazywania życia</u>,</p>	<p>...un acte d'amour mutuel qui porterait atteinte à <u>la disponibilité à transmettre la vie</u>, que</p>	<p>...un atto di amore reciproco, che pregiudichi <u>la disponibilità a trasmettere la vita</u> che Dio</p>

którą Bóg-Stwórca wszechrzeczy związał z tym aktem specjalnymi prawami... (HVPL13)	le Créateur a attachée à cet acte selon des lois particulières... (HVFR13)	creatore di tutte le cose secondo particolari leggi vi ha immesso... (HVIT13)
Albowiem stosunek małżeński z najgłębszej swojej istoty, łącząc najściślej więzią męża i żonę, jednocześnie czyni ich <u>zdolnymi do zrodzenia nowego życia</u> , zgodnie z prawami zawartymi w samej naturze mężczyzny i kobiety. (HVPL12)	En effet, par sa structure intime, l'acte conjugal, en même temps qu'il unit profondément les époux, les rend <u>aptes à la génération de nouvelles vies</u> , selon des lois inscrites dans l'être même de l'homme et de la femme. (HVFR12)	Infatti, per la sua intima struttura, l'atto coniugale, mentre unisce con profondissimo vincolo gli sposi, li rende <u>atti alla generazione di nuove vite</u> , secondo leggi iscritte nell'essere stesso dell'uomo e della donna. (HVIT12)

Dans ces fragments il n'y a plus à faire au devoir de transmettre la vie mais à la possibilité de la transmettre. Les lexèmes utilisés *zdolność, zdolny / pouvoir, disponibilité, apte / potere, disponibilità, atto* expriment une certaine capacité de l'homme à faire ce qui est exprimé par les syntagmes verbaux introduits : *dać życie, przekazać życie, zrodzić nowe życie / donner la vie, transmettre la vie, générer de nouvelles vies / dare la vita, trasmettere la vita, generare nuove vite*. Cette caractéristique humaine constitue une partie du don de la vie lui offert par Dieu. Cette disposition fait partie de la personne humaine, elle fait partie de la vie comme trait ontologique de l'homme (cf. HV n°10). En même temps se lie ici la relation de conséquence entre la vie comme don et l'homme comme son dépositaire. La conséquence du don est la possibilité de le transmettre.

CONCLUSION

Le titre de notre communication c'est : « Relation de conséquence – relation cachée ». Pourquoi ? Parce que, ce que montre cette brève analyse, la relation de conséquence existant entre l'homme et son trait ontologique – la vie, n'est pas exprimée dans le texte de l'encyclique *Humanae vitae* à l'aide des moyens linguistiques traditionnels comme les connecteurs de conséquence dont nous pouvons trouver la description dans les manuels de grammaire. En plus, l'analyse du discours traditionnelle, qui ne franchit pas le niveau linguistique, ne nous permettrait pas retrouver cette corrélation causale qui existe réellement. Seulement la référence à cette réalité extralinguistique nous a permis de mener une analyse discursive convenable et de trouver des moyens linguistiques servant à exprimer la relation de conséquence existant entre l'homme et la vie (non comme termes de la bioéthique mais comme les entités réelles).

BIBLIOGRAPHIE

- Bartnicka-Dąbkowska B., Jaworski M., 1972, *Gramatyka opisowa języka polskiego z ćwiczeniami*, tom II: *Fleksja, Składnia*, Warszawa, Państwowe Zakłady Wydawnictw Szkolnych.
- Dardano M., Trifone P., 1995, *Grammatica italiana con nozioni di linguistica*, Bologna, Zanichelli.
- Delatour Y., Jennepin D., Léon-Dufour M., Matllé-Yeganeh A., Teysier B., 1991, *Grammaire du français. Cours de civilisation française de la Sorbonne*, Paris, Hachette FLE.
- Encyklopedia bioetyki. Personalizm chrześcijański. Głos Kościoła*, red. A. Muszala, 2005, Raddom, Polwen (Encycl. Bioéthique).
- Goosse A., Grevisse M., 2005, *Nouvelle grammaire française*, Bruxelles, De Boeck.
- Goosse A., Grevisse M., 2008, *Le bon usage. Grammaire française*, Bruxelles, De Boeck, Duculot.
- Harris Z. S., 1990, « La genèse de l'analyse des transformations et de la métalangue » [in:] *Langages*, 99, str. 9-20.
- Jan Paweł II, 1995, *Evangelium Vitae*, 43, Rzym.
- Klemensiewicz Z., 1957, *Zarys składni polskiej*, Warszawa, PAN.
- Lerat P., 2002, « Un niveau d'analyse privilégié pour les langues de spécialités européennes : le schéma d'énoncé » [in:] *Prospettive linguistiche della nuova Europa*, red. Schena L., L., Milan, Soliman.
- Mauger G., 1968, *Grammaire du français d'aujourd'hui*, Paris, Hachette.
- PEF: *Powszechna Encyklopedia Filozofii* (2004), tom V, entrée : Konsekwencja, Lublin, Polskie Towarzystwo św. Tomasza z Akwinu.
- PEF: *Powszechna Encyklopedia Filozofii* (2007), tom VIII, entrée : Relacja, Lublin, Polskie Towarzystwo św. Tomasza z Akwinu.
- PEF: *Powszechna Encyklopedia Filozofii* (2008), tom IX, entrée : Wynikanie, Lublin, Polskie Towarzystwo św. Tomasza z Akwinu.
- Pellat J.-Ch., Riegel M., Rioul R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Strutyński J., 1997, *Gramatyka polska*, Kraków, Wydawnictwo Tomasz Strutyński.
- Ślipko T., 1988, *Granice życia. Dylematy współczesnej bioetyki*, Warszawa, Wydawnictwo ATK.
- Śliwa D., 2010, « Analiza znaczeniowa słów *prawda* w „Veritatis Splendor” (1993) i *życie* w „Evangelium Vitae” (1995) » [in:] *Karol Wojtyła – Jan Paweł II. Słowa prawdy i życia. Szkice lingwistyczne*. Rzeszów, Wydawnictwo Uniwersytetu Rzeszowskiego.
- Wiśniewski S., 2002, *Gramatyka języka włoskiego*, Warszawa, Wiedza Powszechna.

RELACJA KONSEKWENCJI RELACJĄ UKRYTĄ
ANALIZA DYSKURSU BIOETYCZNEGO POLSKIEGO,
FRANCUSKIEGO I WŁOSKIEGO

Streszczenie

Celem niniejszego artykułu jest analiza sposobów wyrażania relacji konsekwencji w dyskursie bioetycznym (tutaj jest nim encyklika Pawła VI *Humanae vitae*). Po wstępnym zdefiniowaniu relacji konsekwencji jako terminu granicznego (nie tylko z dziedziny językoznawstwa, lecz również logiki) następuje przedstawienie metody, jaką posługuje się autor w badaniu analizowanego tekstu. Analiza tekstu prowadzi do odkrycia struktur orzeczeniowo-dopełnieniowych, które

pozwalają na przejście od języka do rzeczywistości. Trzecia część jest analizą tekstów encykliki w trzech językach (polski, francuski i włoski), ze szczególnym uwzględnieniem środków leksykalnych użytych do wyrażenia realnie istniejącej relacji konsekwencji na linii Bóg – życie – człowiek.

Słowa kluczowe: relacja, relacja konsekwencji, struktura orzeczeniowo-dopełnieniowa, bioetyka.